

Image not found or type unknown



Conges payés BTP avant retraite

Par **Bruno8131**, le **08/03/2021 à 20:06**

Bonjour.
On m'a signalé qu'il faut impérativement prendre les jours de congés payés avant de partir en retraite sinon la caisse de retraite ne payait qu'après le délai des congés réglés non pris. Est-ce exact ? Référence officielle ?
Merci.